### FINALE RÉGIONALE INTERCLUBS AVENIRS POUSSINS

**DATE: 13 JUIN 2010** 

<u>LIEU</u>: LANNION <u>BASSIN</u>: 25 M X 6 COULOIRS

#### **CATEGORIES D'AGE:**

Equipes de six nageurs ou six nageuses ou mixtes dans les catégories suivantes : 9 ANS ET MOINS, nés en 2001 et après -10 -11 ans nés en 2000-1999

Fiche d'engagements avenirs-poussins (page 34 du spécial règlement du Comite de Bretagne) A retourner au comité de Bretagne le <u>3 juin 2010</u>

<u>IMPORTANT</u> Tout engagement non parvenu à cette date cachet de la poste ou date d'envoi internet faisant foi ne sera pas pris en considération.

Auprès du Secrétariat Régional

Comité de Bretagne de Natation - BP 20716 - 35007 RENNES CEDEX

Adresse e.mail: com.bretagne.natation@wanadoo.fr

#### **RECOMPENSES:**

Responsable - Le Comité Régional

Les 5 premières équipes dans chaque catégories seront récompensées.

PROGRAMME		
Ouverture du bassin	9 H 30	13 H 30
Officiels	9 H 30	14 H 00
Début des épreuves	10 H 15	14 H 15
PROGRAMME	10 minutes de nage	Relais 6X25 m 4 nages Relais 6X25 NL



# PARTENAIRE OFFICIEL DU COMITE DE BRETAGNE

## **RÈGLEMENTS SPORTIFS**

Chaque équipe de club est composée de 6 personnes garçons ou / et filles ou mixtes, dans les catégories suivantes : équipe AVENIRS, équipe POUSSINS, équipe AVENIRS-POUSSINS.

- 1) Relais 6 X 25 m 4 nages 25 DOS 25 NL 25 BRASSE 25 NL 25 PAP 25 NL .
- 2) Relais 6 X 25 m Nage Libre. Pour les deux relais, le départ côté petit bain peut se faire en plongée ou dans l'eau suivant la profondeur du bassin.
- 3) 1 épreuve d'endurance : 10 mn Nage Libre pour chaque membre de l'équipe ( 6 nageurs ).
  - départ plongé Le départ du 1° nageur sera donné selon les règles de la F.F.N, les suivants partiront de 5 secondes en 5 secondes aux 5 coups de sifflets suivants donnés par le starter (sans l'ordre de mise en place "à vos marques"). Un signal sonore différent (corne de brume par exemple) retentira à la fin de l'épreuve des 10 minutes après le 1<sup>er</sup> départ.
  - 2) Un juge, à chaque extrémité de chaque ligne d'eau, additionnera le nombre de touches effectuées de son côté par chacun des 6 nageurs au cours de l'épreuve. L'arrêt du comptage s'effectue au signal de fin. Les deux comptages seront additionnés pour obtenir le nombre de 25 m parcourus par l'équipe.

3)

Possibilité aux équipes qualifiées mais incomplète le jour de l'épreuve de nager hors classement.

Classement : Il s'effectuera par l'addition des points de chaque épreuve selon le décompte suivant :

- Le 6 X 25 3 Nages donnera le nombre de points
- Le 6 X 25 Nage libre donnera le nombre de points
- Le 10 minutes de nage donnera en points le total du nombre de 25 m parcouru par l'équipe multiplié par 6.

Le classement des clubs s'effectue par cotation des performances à la table Régionale.

#### **QUALIFICATION:**

A l'issue des éliminatoires départementales (<u>date limite le 23 MAI 2010</u>), les départements feront parvenir leurs résultats au Secrétariat Régional.

Le Secrétariat Régional avertira les Comités Départementaux qui préviendront les clubs ayant des équipes qualifiées : Les 20 meilleures équipes de chaque catégorie – AVENIRS MIXTE- POUSSINS MIXTE – AVENIRS/POUSSINS MIXTE seront qualifiées.

#### TRAITEMENT INFORMATIQUE DE LA COMPETITION :

Les clubs sont tenus de confirmer leur participation pour le 31 mai 2010 et de faire parvenir les engagements pour le 3 JUIN 2010 sur bordereau d'engagements (page N°34)

Si un club a plusieurs équipes, il doit préciser sur le bordereau le N° de l'équipe.

### DROITS D'ENGAGEMENT:

26 €par équipe.

#### **OFFICIELS:**

Chaque club ayant plus de cinq nageurs ne présentant pas d'officiel sera pénalisé de 50 € par réunion.



## PARTENAIRE OFFICIEL DU COMITE DE BRETAGNE